

Test provincial de compétences linguistiques, octobre 2003

Résultats provinciaux

Élèves admissibles pour la première fois

Exposé démographique ¹	Nombre total d'élèves admissibles pour la première fois : <i>n</i> = 5 222 (méthode 1)		Élèves ayant participé pleinement : <i>n</i> = 5 030 (méthode 2)	
	<i>n</i>	% ²	<i>n</i>	% ²
Sexe				
Filles	2 687	51 %	2 620	52 %
Garçons	2 500	48 %	2 385	47 %
Le sexe n'a pas été indiqué	35	1 %	25	<1 %
Actualisation linguistique en français (ALF)/Perfectionnement du français (PDF)				
Élèves ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués)	720	14 %	655	13 %
Élèves ayant des besoins particuliers bénéficiant d'adaptations ³ (excluant les élèves surdoués)	608	12 %	588	12 %
Types de cours				
Cours théorique	3 278	63 %	3 256	65 %
Cours appliqué	1 760	34 %	1 656	33 %
Cours élaboré à l'échelon local	38	1 %	32	1 %
Le cours n'a pas été indiqué	146	3 %	86	2 %

	<i>n</i>	% ⁴
Première langue :		
• La première langue apprise à la maison était une langue autre que le français	1 835	37 %
Langue parlée à la maison :		
• Parle seulement ou surtout le français à la maison	1 412	28 %
• Parle une autre langue (ou d'autres langues) aussi souvent que le français à la maison	1 830	37 %
• Parle seulement ou surtout une autre langue (ou d'autres langues) à la maison	1 450	29 %

¹Ces données sont tirées du Programme d'indicateurs de la qualité en éducation. Toutes les données démographiques, à l'exception des antécédents linguistiques, sont fournies par l'école qui avait rempli le Formulaire de renseignements sur l'élève. Les antécédents linguistiques sont fondés sur les réponses obtenues du Questionnaire à l'intention de l'élève.

²Puisque les pourcentages sont arrondis, la somme n'égale pas toujours 100.

³Les pourcentages présentés sur cette ligne sont basés sur le nombre total d'élèves admissibles pour la première fois (méthode 1) et le nombre total d'élèves ayant participé pleinement (méthode 2).

⁴Les pourcentages sont fondés sur le nombre total d'élèves qui ont rempli un questionnaire (voyez la page 11).



Office de
la qualité et
de la responsabilité
en éducation

Test provincial de compétences linguistiques, octobre 2003

Résultats provinciaux

Élèves admissibles pour la première fois

	Pourcentage ⁵	
	<u>Nombre</u>	<u>Méthode 1</u> <u>Méthode 2</u>
A réussi le TPCL		
A réussi les composantes lecture et écriture	3 904	75 % 78 %
A fait le TPCL mais ne l'a pas réussi		
A réussi seulement la composante lecture	282	5 % 6 %
A réussi seulement la composante écriture	401	8 % 8 %
N'a pas réussi les composantes lecture et écriture	443	8 % 9 %
Nombre total d'élèves ayant participé pleinement au TPCL	<u>5 030</u>	<u>96 % 100 %</u>
Absent(e) pendant un ou les deux jours du test	87	2 %
Report	105	2 %
Nombre total d'élèves admissibles pour la première fois (étudiant en vue d'obtenir un DESO)	<u>5 222</u>	<u>100 %</u>
Exemption	105	

⁵Puisque les nombres sont arrondis, la somme des pourcentages n'égale pas toujours 100.

Explication des termes et des catégories

Pour répondre aux exigences du Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO), les élèves doivent réussir la composante lecture et la composante écriture du TPCL ou suivre le Cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario (CCLESO).

Les **élèves admissibles pour la première fois** ont généralement commencé la 9^e année durant l'année scolaire 2002-2003. Ces élèves (et les autres placés dans cette cohorte) devaient faire le TPCL pour la première fois en octobre 2003. Le **nombre total des élèves admissibles pour la première fois** comprend tous les élèves de cette cohorte qui étudient en vue d'obtenir un DESO. Cette catégorie comprend tous les élèves qui participent au test, ainsi que ceux qui ont bénéficié d'un report ou qui étaient absents.

Les **élèves admissibles antérieurement** ont commencé la 9^e année durant l'année scolaire 2000-2001 (première cohorte) ou durant l'année scolaire 2001-2002 (deuxième cohorte). Les élèves de la première cohorte (et les autres placés dans cette cohorte) devaient faire le TPCL pour la première fois en février 2002. Les élèves de la deuxième cohorte (et les autres placés dans cette cohorte) devaient faire le TPCL pour la première fois en octobre 2002. Les élèves qui n'ont pas réussi le test administré en février 2002, ou en octobre 2002 ou qui étaient absents ou qui ont bénéficié d'un report, ont de nouveau été admissibles pour faire le TPCL en octobre 2003. Le **nombre total des élèves admissibles antérieurement** comprend tous les élèves de la cohorte qui étudient en vue d'obtenir un DESO. Cette catégorie comprend tous les élèves qui participent au test, ainsi que ceux qui ont bénéficié d'un report, qui étaient absents ou répondent à l'exigence en suivant le CCLESO.

Les écoles ont la responsabilité d'indiquer la ou les composantes que l'élève doit encore faire pour réussir le TPCL. Les élèves admissibles antérieurement sont rapportés dans une des trois sous-catégories suivantes :

- Devait réussir les composantes lecture et écriture
- Devait réussir seulement la composante lecture
- Devait réussir seulement la composante écriture

Les résultats des élèves admissibles pour la première fois et ceux des élèves admissibles antérieurement sont rapportés séparément afin de permettre aux écoles de comparer le rendement des élèves admissibles pour la première fois d'une année à l'autre. Ces comparaisons aideront les écoles à évaluer l'efficacité de leurs programmes de littératie.

A réussi le TPCL

Ces élèves ont participé au TPCL et ont réussi les composantes lecture et écriture.

A fait le TPCL mais ne l'a pas réussi

Ces élèves ont participé pleinement au TPCL mais n'ont pas réussi soit la composante lecture, soit la composante écriture, ou n'ont pas réussi les deux composantes.

Nombre d'élèves ayant participé pleinement au TPCL

On considère que les élèves ont participé pleinement au TPCL s'ils étaient présents les deux jours de l'administration. Une ou un élève est considéré(e) présent(e) pour une journée du test si du travail a été fait dans au moins un des deux cahiers administrés durant cette journée.

Absent(e) pendant un ou les deux jours du test

On considère qu'une ou un élève est absent(e) pendant le test si aucun travail n'a été fait dans les deux cahiers administrés durant un ou les deux jours du test.

Report

La participation des élèves au TPCL peut être reportée dans plusieurs cas, tel que détaillé dans le *Guide relatif aux adaptations, aux dispositions particulières, aux reports et aux exemptions* de l'OQRE. Une ou un élève est identifié(e) comme bénéficiant d'un report uniquement si le Formulaire de renseignements sur l'élève (FRÉ) indique qu'il y a eu un report et s'il n'y a pas de travail dans les cahiers de l'élève. Si une ou un élève a fait une partie du TPCL, elle ou il ne sera pas considéré(e) comme ayant bénéficié d'un report.

TPCL : 2003

Satisfait à l'exigence en suivant le CCLESO

D'après les directives du ministère de l'Éducation, les élèves qui étaient admissibles pour faire le TPCL au moins deux fois et qui ne l'ont pas réussi au moins une fois peuvent suivre le CCLESO. Si une ou un élève a fait une partie du TPCL, elle ou il ne sera pas identifié(e) comme pouvant satisfaire à l'exigence en suivant le CCLESO.

Exemption

Les élèves peuvent bénéficier d'une exemption au TPCL seulement s'ils n'étudient pas en vue d'obtenir un DESO. Une ou un élève est identifié(e) comme ayant bénéficié d'une exemption uniquement si son FRÉ indique qu'elle ou il a reçu une exemption et s'il n'y a pas de travail dans ses cahiers. Si l'élève a fait une partie du TPCL, elle ou il ne sera pas identifié(e) comme ayant bénéficié d'une exemption.

ALF/PDF

Les élèves des programmes d'actualisation linguistique en français (ALF)/de perfectionnement du français (PDF) sont des élèves qui ont été identifiés comme bénéficiant présentement d'un soutien d'ALF ou de PDF.

Élèves ayant des besoins particuliers

Les élèves ayant des besoins particuliers sont les élèves qui ont un plan d'enseignement individualisé (PEI) qui peuvent ou non avoir été identifiés comme « élèves en difficulté » par un comité d'identification, de placement et de révision (CIPR) et qui reçoivent un programme d'enseignement ou des services à l'enfance en difficulté (Note Politique/Programmes n° 127 du ministère de l'Éducation).

Les élèves bénéficiant d'adaptations

Les élèves bénéficiant d'adaptations sont les élèves qui ont un PEI qui peuvent ou non avoir été identifiés comme des « élèves en difficulté » par un CIPR. Pour des précisions concernant les adaptations, veuillez consulter le *Guide relatif aux adaptations, aux dispositions particulières, aux reports et aux exemptions* de l'OQRE et la note Politique/Programmes n° 127 du ministère de l'Éducation.

Méthode 1

Cette méthode procure une échelle de pourcentages pour tous les élèves de la cohorte étudiant en vue d'obtenir un DESO. Les seuls élèves exclus des pourcentages de la méthode 1 sont les élèves qui n'étudient pas en vue d'obtenir un DESO et qui étaient donc exemptés.

Méthode 2

Cette méthode procure une échelle de pourcentages pour tous les élèves qui ont pleinement participé au TPCL. On considère que les élèves ont participé pleinement au TPCL s'ils étaient présents durant les deux jours de l'administration.

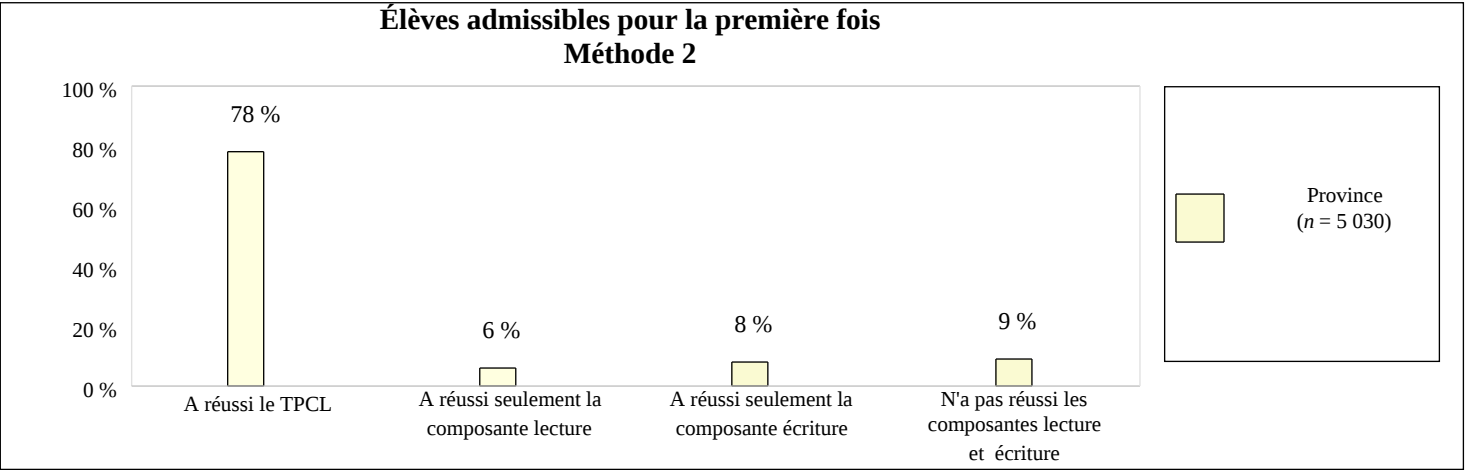
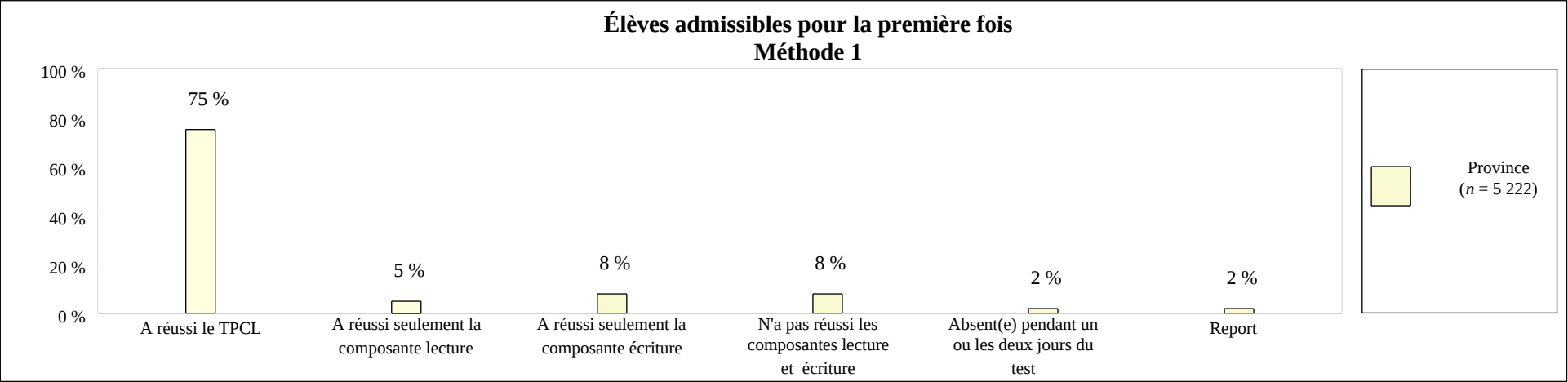
Les pourcentages sont arrondis au nombre entier pair le plus rapproché. Les pourcentages de moins de 0,5 % sont indiqués de la façon suivante : <1 %.

Protection des renseignements personnels

Afin de protéger les élèves de la divulgation de renseignements personnels associés aux résultats individuels, une série de règles de suppression sont mises en vigueur lors de la diffusion publique des résultats au TPCL. Les statistiques ont été supprimées quand le nombre d'élèves qui ont fait le test est si bas que des résultats individuels pourraient être tirés du nombre total.

Résultats au niveau de la province des élèves admissibles pour la première fois

	Méthode 1	Méthode 2
	Province	Province
	(n = 5 222)	(n = 5 030)
A réussi le TPCL	75 %	78 %
A réussi seulement la composante lecture	5 %	6 %
A réussi seulement la composante écriture	8 %	8 %
N'a pas réussi les composantes lecture et écriture	8 %	9 %
Absent(e) pendant un ou les deux jours du test	2 %	
Report	2 %	



Résultats selon le sexe⁶ des élèves admissibles pour la première fois (Méthode 1)

	Province	
	Filles (<i>n</i> = 2 687)	Garçons (<i>n</i> = 2 500)
A réussi le TPCL	81 %	69 %
A réussi seulement la composante lecture	4 %	7 %
A réussi seulement la composante écriture	7 %	8 %
N'a pas réussi les composantes lecture et écriture	6 %	12 %
Absent(e) pendant un ou les deux jours du test	1 %	2 %
Report	1 %	3 %

Résultats selon le sexe des élèves admissibles pour la première fois (Méthode 2)

	Province	
	Filles (<i>n</i> = 2 620)	Garçons (<i>n</i> = 2 385)
A réussi le TPCL	83 %	72 %
A réussi seulement la composante lecture	4 %	7 %
A réussi seulement la composante écriture	7 %	8 %
N'a pas réussi les composantes lecture et écriture	6 %	12 %

⁶Les résultats selon le sexe portent sur l'ensemble des élèves pour qui des données sur le sexe étaient disponibles.

Résultats selon les programmes d'actualisation linguistique en français (ALF) ou de perfectionnement du français (PDF)⁷ des élèves admissibles pour la première fois (Méthode 1)

	Province	
	ALF/PDF (n = 26)	Tous les autres élèves (n = 5 196)
A réussi le TPCL	62 %	75 %
A réussi seulement la composante lecture	-	5 %
A réussi seulement la composante écriture	-	8 %
N'a pas réussi les composantes lecture et écriture	23 %	8 %
Absent(e) pendant un ou les deux jours du test	0 %	2 %
Report	0 %	2 %

Résultats selon les programmes d'actualisation linguistique en français (ALF) ou de perfectionnement du français (PDF) des élèves admissibles pour la première fois (Méthode 2)

	Province	
	ALF/PDF (n = 26)	Tous les autres élèves (n = 5 004)
A réussi le TPCL	62 %	78 %
A réussi seulement la composante lecture	-	6 %
A réussi seulement la composante écriture	-	8 %
N'a pas réussi les composantes lecture et écriture	23 %	9 %

⁷ Les résultats d'ALF/de PDF sont fondés sur les élèves qui sont identifiés par les écoles comme étant inscrits aux programmes d'ALF/de PDF.

Résultats des élèves admissibles pour la première fois ayant des besoins particuliers⁸ (excluant les élèves surdoués) (Méthode 1)

	Province	
	Besoins particuliers (n = 720)	Tous les autres élèves (n = 4 502)
A réussi le TPCL	42 %	80 %
A réussi seulement la composante lecture	9 %	5 %
A réussi seulement la composante écriture	16 %	6 %
N'a pas réussi les composantes lecture et écriture	25 %	6 %
Absent(e) pendant un ou les deux jours du test	3 %	1 %
Report	6 %	1 %

Résultats des élèves admissibles pour la première fois ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués) (Méthode 2)

	Province	
	Besoins particuliers (n = 655)	Tous les autres élèves (n = 4 375)
A réussi le TPCL	46 %	82 %
A réussi seulement la composante lecture	9 %	5 %
A réussi seulement la composante écriture	17 %	7 %
N'a pas réussi les composantes lecture et écriture	27 %	6 %

⁸ Les élèves ayant des besoins particuliers sont des élèves ayant un plan d'enseignement individualisé (PEI) qui peuvent ou non avoir été identifiés comme « élèves en difficulté » par un comité d'identification, de placement et de révision (CIPR) et qui reçoivent un programme d'enseignement ou des services à l'enfance en difficulté (Note Politique/Programmes n°127 du ministère de l'Éducation).

Résultats des élèves admissibles pour la première fois bénéficiant d'adaptations⁹ (excluant les élèves surdoués) - Méthode 1

	Province		
	Élèves ayant des besoins particuliers bénéficiant d'adaptations		Tous les autres élèves
	PEI seulement (n = 210)	PEI et CIPR (n = 398)	
A réussi le TPCL	58 %	36 %	79 %
A réussi seulement la composante lecture	10 %	10 %	5 %
A réussi seulement la composante écriture	11 %	20 %	6 %
N'a pas réussi les composantes lecture et écriture	20 %	30 %	6 %
Absent(e) pendant un ou les deux jours du test	1 %	4 %	1 %
Report	0 %	0 %	2 %

Résultats des élèves admissibles pour la première fois bénéficiant d'adaptations (excluant les élèves surdoués) - Méthode 2

	Province		
	Élèves ayant des besoins particuliers bénéficiant d'adaptations		Tous les autres élèves
	PEI seulement (n = 207)	PEI et CIPR (n = 381)	
A réussi le TPCL	58 %	37 %	82 %
A réussi seulement la composante lecture	10 %	10 %	5 %
A réussi seulement la composante écriture	11 %	21 %	7 %
N'a pas réussi les composantes lecture et écriture	21 %	31 %	6 %

⁹ Les élèves bénéficiant d'adaptations sont des élèves ayant un PEI qui peuvent ou non avoir été identifiés comme des « élèves en difficulté » par un CIPR. Pour des précisions concernant les adaptations, veuillez consulter le *Guide relatif aux adaptations, aux dispositions particulières, aux reports et aux exemptions* de l'OQRE et la note Politique/Programmes n° 127 du ministère de l'Éducation.

Résultats selon les types de cours¹⁰ des élèves admissibles pour la première fois (Méthode 1)

	Province		
	Cours théorique (n = 3 278)	Cours appliqué (n = 1 760)	Cours élaboré à l'échelon local (n = 38)
A réussi le TPCL	92 %	48 %	-
A réussi seulement la composante lecture	3 %	10 %	-
A réussi seulement la composante écriture	3 %	17 %	-
N'a pas réussi les composantes lecture et écriture	1 %	20 %	66 %
Absent(e) pendant un ou les deux jours du test	<1 %	3 %	5 %
Report	<1 %	3 %	11 %

Résultats selon les types de cours des élèves admissibles pour la première fois (Méthode 2)

	Province		
	Cours théorique (n = 3 256)	Cours appliqué (n = 1 656)	Cours élaboré à l'échelon local (n = 32)
A réussi le TPCL	92 %	51 %	-
A réussi seulement la composante lecture	3 %	10 %	-
A réussi seulement la composante écriture	3 %	18 %	-
N'a pas réussi les composantes lecture et écriture	1 %	21 %	78 %

¹⁰ Les résultats selon les types de cours portent sur les élèves pour qui les données sur le type de cours étaient disponibles. La colonne cours théorique se rapporte seulement aux élèves inscrits en mathématiques ou en français au niveau théorique. La colonne cours appliqué se rapporte seulement aux élèves inscrits en mathématiques et en français au niveau appliqué. La colonne cours élaboré à l'échelon local se rapporte seulement aux élèves inscrits dans des cours de mathématiques ou de français élaborés à l'échelon local.

Renseignements contextuels¹¹ pour les élèves admissibles pour la première fois

Taux de réponses

Province		
Élèves admissibles	Questionnaires remplis	Taux de réponse
5 222	5 009	96 %

Utilisation de l'ordinateur

Pourcentage d'élèves admissibles pour la première fois ayant indiqué :	Province		
	Tous (n = 5 009)	Filles (n = 2 630)	Garçons (n = 2 379)
avoir un ordinateur à la maison.	96 %	97 %	96 %
utiliser un ordinateur presque chaque jour pour faire les devoirs.	28 %	29 %	27 %

Lecture et écriture en dehors des heures de classe

Pourcentage ayant indiqué lire pendant plus de trois heures par semaine en français en dehors des heures de classe (sans compter les devoirs).	14 %	15 %	12 %
Pourcentage ayant indiqué lire les types de textes suivants en dehors des heures de classe la plupart du temps :			
• livres documentaires (p. ex., biographies)	14 %	14 %	15 %
• bandes dessinées	35 %	27 %	43 %
• sites Web, courrier électronique, clavardage	56 %	57 %	55 %
• lettres	32 %	42 %	21 %
• revues	46 %	52 %	39 %
• manuels, modes d'emploi	17 %	15 %	20 %
• journaux	33 %	29 %	37 %
• romans, ouvrages de fiction, nouvelles	44 %	56 %	32 %
• poésie, paroles de chansons	25 %	37 %	11 %
• lectures religieuses ou spirituelles	8 %	10 %	7 %
Pourcentage ayant indiqué écrire pendant plus de trois heures par semaine en français en dehors des heures de classe (sans compter les devoirs)	11 %	11 %	10 %
Pourcentage ayant indiqué écrire les types de textes suivants en dehors des heures de classe la plupart du temps :			
• messages électroniques, forums de clavardage	60 %	62 %	57 %
• lettres, journaux, journal intime	30 %	42 %	16 %
• notes, directives, modes d'emploi	20 %	22 %	19 %
• paroles de chansons, poèmes	21 %	28 %	14 %
• histoires, ouvrages de fiction	12 %	12 %	11 %
• textes reliés au travail	32 %	34 %	31 %

¹¹ Les pourcentages portent sur l'ensemble des élèves qui ont répondu au questionnaire qui a fait partie du PIQÉ.